

VIE DES SOCIETES

297208

Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2023, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : ROUAXE
Objet social : LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES LES SOCIETES FRANÇAISE OU ETRANGERES QUELLES QUE SOIENT LA REPRESENTATION AU TITRE DES MANDATS SOCIAUX DANS LES SOCIETES FILIALES PRESTATION DE SERVICE INFORMATIQUE ADMINISTRATIVE COMMERCIALE GESTION DES TITRES ET VALEUR IMMOBILIERE GESTION DU PATRIMOINE MOBILIER ET IMMOBILIER ACQUISITION ET CREATION DE TOUTES SOCIETES L'ACQUISITION, LA VENTE, L'ADMINISTRATION ET LA GESTION PAR LOCATION DES BIENS IMMOBILIERS DETENUS OU AUTRE AIDE A LA PERSONNE
Siège social : 703 CHEMIN DU RAISIN, 84310 MORIERES LES AVIGNON
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AVIGNON
Gérance : Monsieur ROUARD OLIVIER, demeurant 36 IMPASSE LA CALADE, 84250 LE THOR

ROUARD

ANNONCES LEGALES

296741



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2023/55 du 30/03/2023, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vauluse et Allée de la Sorgues souterraine sur la commune de Cavaillon.

L'enquête se déroulera à la Maison du Projet, au 445 avenue Raoul Follereau - Cavaillon

du mardi 2 mai 2023 au mardi 16 mai 2023 inclus du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavaillon est Mr Michel CARLIN, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 14 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Maison du Projet. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé à la maison du projet.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavaillon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la Maison du Projet les :
- mardi 2 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- mardi 16 mai 2023 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavaillon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.ruevangogh@ville-cavaillon.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public.

Les courriers électroniques et les observations reçus par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 2 mai 2023 9h00 et le mardi 16 mai 2023 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavaillon (<http://www.cavaillon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavaillon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavaillon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavaillon : <http://www.cavaillon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Monsieur Alexandre MALDONADO : a.maldonado@ville-cavaillon.fr

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vauluse et Allée de la Sorgues souterraine. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

296190



AVIS AU PUBLIC

Commune de LE BEAUCET

CONCERTATION PUBLIQUE :
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLU DU BEAUCET (84)

Par délibération n°16032023-3 du 16/03/2023, la Commune du Beaucet organise la mise à disposition au public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU, de l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, des avis émis par les personnes publiques associées. Cette mise à disposition aura lieu du vendredi 14/04/2023 à 8h30 au mercredi 17/05/2023 à 15h00.

Le dossier de modification n°1 du PLU sera disponible au format papier à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023 (les mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et les mercredis de 8h30 à 15h00). Il sera accessible sur le site Internet : <https://www.lebeaucet.com/fr/>

Le dossier de modification n°1 du PLU pourra être envoyé au format numérique (pdf) à toute personne en faisant la demande à mairie.beaucet@orange.fr du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023,

Un registre de concertation sera mis à disposition du public à l'Hôtel de Ville, 7 rue Coste Chaude 84210 LE BEAUCET, durant les jours et heures d'ouverture habituels de l'établissement du vendredi 14/04/2023 au mercredi 17/05/2023. La mairie tiendra également compte des courriers et courriels reçus durant la mise à disposition du dossier. Pour information, le courriel de la mairie est : mairie.beaucet@orange.fr.

297344



AVIS AU PUBLIC

COMMUNE D'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 30 mars 2023, le Conseil Municipal a approuvé la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue.

La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois. Le dossier de modification n°4 est tenu à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture, au service Urbanisme - 1115 route de Sorgues, et sur géoportail de l'urbanisme et sur le site Internet de la ville : https://www.ville-entraigues84.fr/ma_ville/urbanisme/plans-durbanisme, ainsi qu'à la Préfecture.

297039



HYGIE DENTAL Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros Siège social : 293 Chemin de Saint Ariès 84430 MONDRAGON 879 226 256 RCS AVIGNON L'AGO du 15.03.2023 a décidé de nommer Mme Sabine OMS, demeurant 293 chemin de Saint Anès, 84430 MONDRAGON en qualité de Directeur Général à compter du même jour.

297085



PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
PÔLE RISQUES

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA COMMUNE DE CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Par arrêté préfectoral n°2023-068-003 en date du 09 mars 2023, la modification du plan de prévention des risques naturels (PPRN) de la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban a été approuvée.

Cette modification concerne la zone B14 du règlement du plan de prévention des risques naturels. Les documents réglementaires se substituent aux précédents. Ces documents sont disponibles en mairie de Château-Arnoux-saint-Auban et au siège de la Communauté d'agglomération Provence-Alpes-Agglomération ainsi qu'à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence. Ils sont également consultables sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : <https://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologies/Prevention-des-Risques/PPRN/Liste-des-communes-commençant-par-C#chateau-arnoux-saint-auban>

297324



LE PRÉSIDENT DE L'A.I.S.M.T./04
Association Interprofessionnelle de Santé
et de Médecine au Travail des Alpes de Haute Provence
MONSIEUR MARC SEGARD
2, RUE DE CAGUERENARD - LA GINESTE
CS 90048 - 04002 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
SIRET : 782 394 522 000 34

INFORME SES ADHÉRENTS QUE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION AURA LIEU LE :

MERCREDI 14 JUIN 2023
À 14 H 00

À MANOSQUE
94, RUE DE L'INDUSTRIE - ZI SAINT JOSEPH

ORDRE DU JOUR

POINT N°1 – ADMINISTRATION :
1-1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 8 décembre 2022

POINT N°2 – SUIVI DE L'ACTIVITÉ :
2-1 Approbation du rapport d'activité, Médico-Professionnel, Administratif 2022
2-2 Information sur le renouvellement d'agrément

POINT N°3 – FINANCES :
3-1 Lecture du rapport financier 2022 et des comptes de l'exercice 2022
3-2 Lecture des rapports du Commissaire aux comptes 2022
Rappel des conventions réglementées
3-3 Approbation des comptes 2022
3-4 Affectation du résultat net 2022
3-5 Quitus donné à la Trésorière pour l'exercice 2022
3-6 Renouvellement des missions du commissaire aux comptes (titulaire et suppléant)

INFORMATION – ACTUALITÉS.

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

297210

COMMUNE DE ROUSSILLON (84220)

Par délibération N° -23 en date du 27 mars 2023, le Conseil Municipal de la Commune de Roussillon (84220) a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de révision allégée N° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée 1 mois en Mairie.

Madame le Maire,
Gisèle Bonnelly

APPEL D'OFFRES

297319



AVIS DE PUBLICITÉ SIMPLIFIÉ

(Article L2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques)

APPEL À CANDIDATURE

POUR L'EXPLOITATION D'UN PETIT TRAIN ROUTIER TOURISTIQUE

OBJET : la mairie d'ORANGE (84100) lance un appel à candidature en vue d'autoriser l'utilisation du domaine public afin d'exercer une activité d'exploitation d'un petit train routier touristique.

L'autorisation se formalisera par une convention d'occupation temporaire du domaine public.

PÉRIODE DE CIRCULATION : du 1^{er} juin au 30 septembre (4 mois)

DEPOT DES DOSSIERS :
Entre le 3 avril et le 21 avril 2023 auprès du service :
Direction du Commerce et de l'Occupation du Domaine Public
HOTEL DE COMMUNAUTE
307 AVENUE DE L'ARC DE TRIOMPHE
84100 ORANGE

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
Direction du Commerce et de l'Occupation du Domaine Public :
au 04.90.51.41.33 / 04.90.51.42.07 ou par mail à odp@ville-orange.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : le vendredi 21 avril 2023 à 12 heures

297200



AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

MAIRIE MAUSSANE LES ALPILLES

MISSIONS DE VERIFICATIONS PERIODIQUES ANNUELLES ET INITIALES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, GAZ, SECURITE-INCENDIE ET PORTES AUTOMATIQUES

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR
Description MAIRIE MAUSSANE LES ALPILLES
Correspondant : Monsieur Jean-Christophe CARRÉ,
1 avenue de la vallée des Baux,
<https://www.laprovincemarchespublics.com:443/7052>
13520 Maussane les Alpilles
Tél. : 0490543006.

TYPE D'ORGANISME : Commune

OBJET DU MARCHÉ
MISSIONS DE VERIFICATIONS PERIODIQUES ANNUELLES ET INITIALES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, GAZ, SECURITE-INCENDIE ET PORTES AUTOMATIQUES

TYPE DE MARCHÉ
Services

Refus des variantes.

TYPE DE PROCÉDURE
Procédure adaptée

DÉLAIS
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 04 mai 2023 à 16 heures

AUTRES RENSEIGNEMENTS
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE ATTRIBUÉ AU MARCHÉ PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR/ L'ENTITÉ ADJUDICATRICE : 2023-014

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
05 avril 2023

296361



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)
1175 Petite Route des Milles – CS 40650
13457 Aix-en-Provence – Cedex 4 Téléphone : 04 13 57 04 30 – Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCÉDURE :
Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 2 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

Une visite obligatoire sur site se déroulera selon les modalités fixées à l'article 2.10 du Règlement de la consultation.
Une attestation devra être jointe à la candidature de chaque candidat.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :
Marché de travaux relatif au ravalement des façades et réfection de l'étanchéité de la toiture de la résidence « Le Bergson » située à Saint-Etienne (42000).

LE MARCHÉ EST DÉCOMPOSÉ EN DEUX LOTS TECHNIQUES :
- Lot N°1 : Ravalement des façades
- Lot N°2 : Etanchéité

DURÉE DES TRAVAUX :
A compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 7 mois dont 2 mois de préparation.

Modalités d'obtention du dossier de consultation et remise des offres : Vous pouvez retirer le DCE sur : <http://www.marches-securises.fr>. Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES :
Le jeudi 20 avril 2023 à 12h30

Euro Légal

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.vieillesocietes-eurolegales.com

CONTACTS
VAUCLUSE 04 75 79 78 56
04 75 72 77 53 LDLeгалes84@vauclusematin.com

VAUCLUSE
matin

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 21 du décret du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,94 € HT/mc coté pour 2023.

AVIS

Enquêtes publiques

MAIRIE DE CAVAILLON
Avis d'enquête publique

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2023/55 du 30/03/2023, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vaucluse et Allée de la Sorgues souterraine sur la commune de Cavailon.

L'enquête se déroulera à la Maison du Projet, au 445 avenue Raoul Follereau - Cavailon du mardi 2 mai 2023 au mardi 16 mai 2023 inclus du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est Mr Michel CARLIN, géomètre expert foncier. Pendant toute la durée de l'enquête, soit 14 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Maison du Projet. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé à la maison du projet. Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavailon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la Maison du Projet les :

- mardi 2 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- mardi 16 mai 2023 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.nuevangogh@ville-cavailon.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public. Les courriers électroniques et les observations reçus par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 2 mai 2023 9h00 et le mardi 16 mai 2023 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavailon (<http://www.cavailon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavailon : <http://www.cavailon.com>. Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Monsieur Alexandre MALDONADO : a.maldonado@ville-cavailon.fr

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vaucluse et Allée de la Sorgues souterraine. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

350378700

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



MAIRIE LAGARDE-PAREOL

Avis rectificatif du 07/04/23

M. FABRICE LEAUNE - MAIRE - RUE DE LA MAIRIE
84290 LAGARDE-PAREOL Tél : 04 90 30 81 91
Référence : LP-23-01
Objet : Réhabilitation de l'École maternelle et élémentaire de Lagarde-Pareol

Remise des offres :
au lieu de : 07/04/23 à 16h00 au plus tard.
lire : 21/04/23 à 17h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur :
<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

351470900



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VENTOUX-COMTAT VENAISSIN

Avis d'appel public à la concurrence

1. POUVOIR ADJUDICATEUR :
Communauté d'Agglomération Ventoux-Comtat Venaissin
1171, av. du Mont Ventoux - CS 30085
84203 CARPENTRAS CEDEX Tel : 0490671013
Mail : commande-publique@lacove.fr
Point de contact : Guillaume Chagny

2. OBJET : Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents pour la réalisation des études de faisabilité pour la création d'itinéraires cyclables
Ref : 2023-17

3. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES ET ALLOTISSEMENT : Le présent marché n'est pas alloti. Les variantes ne sont pas autorisées. Il ne comprend aucune prestation supplémentaire éventuelle

4. LIEU D'EXÉCUTION : territoire de la CoVe

5. DURÉE : trois ans à compter de sa notification, non reconductible

6. PROCÉDURE : Procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-5 CCP)

7. RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :
Le dossier de consultation peut être téléchargé librement sur e-marchespublics.com

8. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : lundi 22 mai 2023 à 12h00

9. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Via le profil acheteur <https://lacove.e-marchespublics.com>

10. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 07 avril 2023
Également disponible sur le support : site internet de la CoVe.

351470900

VAUCLUSE

Des activités organisées pour réunir les clubs de canoë-kayak

Samedi 8 avril, le Comité départemental de canoë-kayak a réuni des clubs du Vaucluse et du Gard, à L'Isle-sur-la-Sorgue, autour des activités kayak polo et paddle.

Le Comité départemental de canoë-kayak de Vaucluse a organisé un regroupement des clubs du département autour des activités kayak polo et paddle, le 8 avril, à L'Isle-sur-la-Sorgue.

Le tournoi amical de kayak polo, à la Cigarette, a réuni quatre équipes, constituées de jeunes des clubs de L'Isle-sur-la-Sorgue, du Thor, de Bagnols-sur-Cèze (Gard) et d'Avignon. Emmanuel Vivien, responsable de la commission kayak polo au CRCK Paca (Comité régional de canoë-kayak et des sports de pagaies), est venu de Mandelieu (Alpes-Maritime) pour piloter cette édition.

Les sportifs, mais aussi les bénévoles qui ont découvert l'art de l'arbitrage, ont beaucoup appris et chacun est reparti motivé.

Prochain rendez-vous à Avignon le 28 mai

De leur côté, les adultes des



Le tournoi amical de kayak polo, à la Cigarette (devant le club de L'Isle-sur-la-Sorgue), a regroupé quatre équipes, constituées de jeunes des clubs de L'Isle-sur-la-Sorgue, du Thor, de Bagnols-sur-Cèze (Gard) et d'Avignon. Photo CDCK Vaucluse

clubs de Sorgues et d'Avignon se sont retrouvés pour une descente en paddle sur le Rhône, entre Roquemare et l'île de l'Oiselet. Ils ont pu découvrir une lône (bras d'un fleuve qui reste en retrait du lit principal) du Rhône, sa faune et sa flore.

Lors du prochain rassemblement départemental, dans les Hautes-Alpes, à Tallard, samedi 6 mai, une animation rivière et slalom (jeunes et adultes) est prévue.

Autre date à retenir : à Avignon, dimanche 28 mai, le Jeune canoë-

kayak avignonnais organisera la 23^e édition des "1 000 pagaies", sa manifestation gratuite au pied du pont Saint-Bénézet, pour faire découvrir sa passion des sports de pagaies au plus grand nombre.

Marie-Félicia ALIBERT

Adresses utiles pour la pratique

Pour découvrir le canoë-kayak ou le paddle en Vaucluse ou dans le Gard :

► **CCKI** de L'Isle-sur-la-Sorgue (kayak) : contact@ccki.fr ou 04.88.61.28.20.

► **Le Thor canoë-kayak** (kayak) : lethorkayak@gmail.com

► **ASSER** à Sorgues (paddle) : asser84.secretariat@gmail.com ou 04.32.44.30.92.

► **Club canoë-kayak La Motte Marcoule** à Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard (kayak sport adapté) : 06.29.86.60.50.

► **JCKA** à Avignon (kayak et paddle) : jckavignon@gmail.com ou 06.28.66.66.78.

► **CKKDL** à Pertuis (kayak) : cckdl@free.fr

► **Comité départemental Vaucluse de canoë-kayak** : contact@canoevaucluse.fr

AVIGNON Naissance

Théo



Naissance de Théo. Photo Jonatan RUBIRA

Théo, magnifique bébé de 3,100 kg, est né jeudi 30 mars, à 0 h 36, à la maternité de l'hôpital Henri Duffaut à Avignon. Fils de Stéphanie Scibona et Jonatan Rubira, il fait la joie de son frère Livio, 18 mois, et le bonheur de ses parents, comblés par leurs deux petits princes.



Naissance, baptême, communion, mariage ou cousinade : vous souhaitez l'annoncer dans

VAUCLUSE

Vous n'avez qu'à nous envoyer par mail vos photos (*)

✚ Pour les **naissances**, merci de préciser le prénom de votre bébé, la date et l'heure de sa naissance, l'hôpital ou la clinique où il a vu le jour, son poids, sa taille, les noms et prénoms de ses parents, le prénom et l'âge de ses éventuels frères et sœurs, ainsi que votre commune de résidence.

✚ Pour les **baptêmes, communions, mariages et cousinades**, merci de joindre à la photo un petit texte d'accompagnement (qui, quand, où, âge, prénoms, noms, lieu de résidence, courte biographie).

(*) LDLcentreavi@vauclusematin.com

Crédit Le Dauphiné Libéré. SERVICE GRATUIT

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | VAUCLUSE

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires
Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 83,5%
Eutrophisation : P-Tot 0.01 Kg/tonne de papier.
Audience mesurée par :



PERNES-LES-FONTAINES Naissance

Zoë



Naissance de Zoë. Photo Le DL/J.R.

Zoë, fille de Natacha Watelet et de Kéryn Caparos, est venue au monde le 10 avril, à 14 h 44, à la maternité de Carpentras. La jolie petite poupée pesait 3,830 kg pour 52 cm à la naissance. Son arrivée dans le cocon familial comble de bonheur ses parents, et fait la joie de ses trois frères et sœurs.

CABRIÈRES-D'AVIGNON Naissance

Nathan



Naissance de Nathan. Photo Jérôme SANCHEZ

Nathan, fils de Marine Escailles et de Jérôme Sanchez, est venu au monde mardi 4 avril, à 2 h 24, à la maternité de la polyclinique Urbain V à Avignon. Magnifique bébé de 3,150 kg, ce petit prince fait la joie de sa sœur Clara, 8 ans et demi, et comble de bonheur ses parents.

VAUCLUSE

Convois funèbres pour ce jeudi 13 avril

APT/OYONNAX (AIN)

James Juillard. Cérémonie civile prévue à 14 h 30 au funérarium d'Apt, suivie de l'inhumation au cimetière. Pas de plaques.

BOLLÈNE

Maryse Sarkizian née Cluzel. Obsèques religieuses à 11 heures à la collégiale Saint-Martin, suivies de l'inhumation au cimetière de Bollène ville.

BOLLÈNE

Père André Cheysson. Ses obsèques vont être célébrées à la collégiale Saint-Martin à 15 h 30.

CARPENTRAS

Paule Alarco-Legastelois. Obsèques religieuses à 11 heures à l'église Notre-Dame-de-l'Observance, suivies de la crémation à Orange.

CAVAILLON/ CHEVAL-BLANC/ORGON (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Yolande Merle née Guilianelli. Cérémonie religieuse à 10 h 30 à l'église Saint-Paul à Cheval-Blanc, suivie de l'inhumation au cimetière.

LE PONTET

Marie Lacroix née Dortel. Cérémonie religieuse à 14 h 15 à l'église Notre-Dame-de-Bon-Se-

cours.

MIRABEAU/PERTUIS

Jeannette Lhoste née Puusepp. Cérémonie religieuse à 16 heures à l'église de Mirabeau, suivie de l'inhumation au cimetière.

MONTEFAVET/AVIGNON

Paul Faucon. La messe va être célébrée à 15 heures à l'église du Sacré-Cœur à Avignon, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Véran à Avignon.

SARRIANS/BEAUMES-DE-VENISE

Micheline Grandordy née Mouric. Obsèques religieuses à 14 h 30 à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul à Sarrisans, suivies de l'inhumation au cimetière de Roussillon.

SARRIANS/MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Jean-François Béranger. Obsèques religieuses à 16 heures à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Sarrisans, suivies de l'inhumation au cimetière.

VEDÈNE/COURTHÉZON/ARLES (BOUCHES-DU-RHÔNE)/MORIÈRES-LÈS-AVIGNON/BERGEN (Norvège)

Jeanine Ferrer née Yvars. Une

bénédiction va être célébrée à l'église Saint-Thomas à Vedène, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Véran à Avignon.

VILLELAURE

Lucienne Guenot née Barnouin. Obsèques religieuses à 10 heures à l'église Saint-Marc, suivies de l'inhumation au cimetière.

CARNET DU JOUR [reproduction interdite]

DÉCÈS

Piolenc.
Mme Suzanne RIEU, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ; Mme Danielle AVON ; M. Michel RIEU, ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de **Monsieur André RIEU** à l'âge de 86 ans. Les obsèques auront lieu vendredi 14 avril, à 15 heures, en l'église de Piolenc. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements pour toutes les personnes ayant pris part à leur peine.

995786709

VENTES AUX ENCHERES

ANNONCES LEGALES

APPEL D'OFFRES

298165

Cabinet de la SCP d'AVOCATS FORTUNET & ASSOCIES,
10 Rue du Roi René - Hôtel Fortia de Montréal
84000 AVIGNON (Tél. : 04.90.14.35.00)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UNE MAISON D'HABITATION AVEC DEPENDANCE ET PISCINE
Sise à CAVAILLON (84300), 52 (ou 217) Route de Robion

LE JEUDI 15 JUIN 2023 A 14 HEURES,
à la Barre du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON,

ou Palais de Justice de ladite ville, sis 2 boulevard Lambert,
il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur,
des biens dont la désignation suit :

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE :

Commune de CAVAILLON (84300), 52 (ou 217) Route de Robion, une maison d'habitation élevée d'un étage sur rez-de-chaussée avec terrain attenant cadastrée section BV n°19 pour 00 ha 30 a 80 ca et section BV n°155 pour 00 ha 08 a 67 ca,

Rez-de-chaussée : Hall d'entrée, séjour, petit vestibule avec lave-mains et WC, cuisine, arrière cuisine-buanderie - Dépendance ou studio composé d'une chambre - Salon avec mezzanine, salle d'eau et WC,
Étage : Trois chambres dont une avec salle d'eau et une autre d'environ 30 m², salle de bains et WC indépendant,
Extérieur : Terrain arboré, ouvert d'environ 30 m², piscine avec bar, local technique.
Occupation : Le bien est occupé.

L'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

VISITE : LE MERCREDI 31 MAI 2023 DE 11 H A 12 H
par la SCP NASSER-SOUMILLE,
Commissaires de Justice à l'Isle-sur-la-Sorgue.

MISE A PRIX : 400.000,00 EUROS
(QUATRE CENT MILLE EUROS)
Avec baisses successives jusqu'au montant
de la mise à prix initiale de 180.000,00 €

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AVIGNON et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque de 40.000,00 euros à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau d'AVIGNON.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE a été déposé au Greffe Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AVIGNON où tout acquéreur éventuel peut le consulter ou au cabinet de la SCP FORTUNET & ASSOCIES.

LES FRAIS faits pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS AUTRES RENSEIGNEMENTS, s'adresser :

- Au Cabinet de la S.C.P. d'Avocats FORTUNET & ASSOCIES, poursuivant la vente,
- Sites Internet : www.fortunet.fr

Signé : SCP FORTUNET & ASSOCIES

296741



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2023/55 du 30/03/2023, l'ouverture de l'enquête publique relative au déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vauciuse et Allée de la Sorgues souterraine sur la commune de Cavailon.

L'enquête se déroulera à la Maison du Projet, au 445 avenue Raoul Follereau - Cavailon

du mardi 2 mai 2023 au mardi 16 mai 2023 inclus du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est Mr Michel CARLIN, géomètre expert foncier

Pendant toute la durée de l'enquête, soit 14 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Maison du Projet. Un accès gratuit au dossier est également garanti par un poste informatique situé à la maison du projet.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cavailon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la Maison du Projet les :

- mardi 2 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- mardi 16 mai 2023 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville BP 80037 84301 CAVAILLON Cedex ou par voie électronique à l'adresse suivante : enquete.ruevangogh@ville-cavailon.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexera au registre. Ils seront tenus à la disposition du public.

Les courriers électroniques et les observations reçus par la voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été réceptionnés entre le mardi 2 mai 2023 9h00 et le mardi 16 mai 2023 17h00. Les observations et propositions seront accessibles sur le site internet de la Commune de Cavailon (<http://www.cavailon.com>).

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet. Une publication de l'avis d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinze jours avant le démarrage de l'enquête et rappelée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurera ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavailon : <http://www.cavailon.com>.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique pourra être demandée auprès de Monsieur Alexandre MALDONADO : a.maldonado@ville-cavailon.fr

A l'issue de l'instruction, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déclassement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vauciuse et Allée de la Sorgue souterraine. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

296184



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU CALAVON-COULON AMONT ET DE SES AFFLUENTS SUR LES COMMUNES DE :

Apt, Bonnieux, Beaumettes, Cabrières-d'Avignon, Caseneuve, Castellet, Gargas, Gignac, Gordes, Goult, Jocas, Lacoste, Lioux, Maubec, Mènerbes, Murs, Oppède, Roussillon, Rustrel, Saint-Martin-de-Castillon, Saignon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Viens, Villars.

Une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Calavon-Coulon amont est ouverte pour une durée de 32 jours, du 25 avril 2023 9h00 au 26 mai 17h00.

La commission d'enquête est composée de M. Michel Morin (président) et de MM Guy Beugin et Olivier Jamois.

La Direction Départementale des Territoires de Vaucluse est l'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

Les 4 mairies sièges de l'enquête publique, où peut être consulté le dossier d'enquête sont : Apt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturnin-lès-Apt. Il sera également disponible sur le site <https://www.vaucluse.gouv.fr/ppri-calavon-coulon-apt-les-beaumettes-bonnieuxa12746.html>.

Le public pourra consulter le dossier et consigner ses remarques sur le registre papier dans l'une des 4 communes siège de l'enquête (Apt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturnin-lès-Apt), aux heures d'ouverture des mairies, ou les adresser par écrit à l'une des 4 mairies à M. le Président de la commission d'enquête, enquête publique - élaboration du PPRI du Calavon-Coulon.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut faire parvenir ses observations par courrier électronique à l'adresse : ppri-calavoncoulon@registreemat.fr ainsi que sur le registre dématérialisé : <https://www.registreemat.fr/ppri-calavon-coulon>

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC DANS LES 4 MAIRIES SELON LE CALENDRIER SUIVANT :

le mardi 25 avril de 9h00 à 12h00 à la mairie d'Apt	le lundi 15 mai de 14h00 à 17h00 à St-Saturnin-lès-Apt
le mardi 2 mai de 14h00 à 17h00 à Saint-Saturnin-Lès-Apt	le lundi 22 mai de 14h00 à 17h00 à Cabrières d'Avignon
le vendredi 5 mai de 09h00 à 12h00 à Cabrières d'Avignon	le mardi 23 mai de 09h00 à 12h00 à Goult
le mardi 9 mai de 14h00 à 16h00 à Goult	le vendredi 26 mai de 14h00 à 17h00 à Apt

A l'issue de l'enquête, la préfète de Vaucluse transmettra le rapport et des conclusions de la commission d'enquête aux 24 communes concernées. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an dans ces mairies, à la direction départementale des territoires de Vaucluse, sur les sites internet : <http://www.vaucluse.gouv.fr> et <https://www.registreemat.fr/ppri-calavon-coulon>.

La préfète de Vaucluse est l'autorité compétente pour approuver par arrêtés le plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Calavon-Coulon amont.

Les services de l'État en Vaucluse
Direction Départementale des Territoires de Vaucluse
Service Forêt, Risques et Crises
84905 Avignon cedex

295741



LA VILLE DE MANOSQUE LANCE UN APPEL À CANDIDATURES

Pour la cession d'un bien immobilier situé 9150 Traverse des Séminaires, à proximité du centre-ville, dans le quartier Sainte-Roustagne.

Date limite de réception des candidatures : lundi 05 juin 2023 à 16 heures.

Mise à prix minimum du bien : 147 000 €

Le cahier des charges de la cession est disponible sur le site internet de la ville

298870



RÉSULTAT DE MARCHÉ

POUVOIR ADJUDICATEUR

Société Française des Habitations Economiques (13)
Mickaël SEROPIAN
13547 Aix en Provence Cedex 4
Tel : +33 413570466
E-mail : mickael.seropian@groupe-arcade.com
Adresse internet : www.marches-securises.fr

OBJET DU MARCHÉ

Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux de réhabilitation de la résidence « Les Ménestrels » située à Nîmes (30000).

CARACTÉRISTIQUES

TYPE DE PROCÉDURE :
Procédure adaptée - ouverte

DATE DE CLÔTURE :
Mardi 21 mars 2023 - 12:30

INFORMATIONS SUR L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché attribué à un titulaire / organisme unique.
Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué
SCP CHAMARD-FRAUDET , 59 Rue Lunaret , 34090 , MONTPELLIER , FRANCE.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Montant (H.T.) :
60000 euros
Informations sur la sous-traitance
Pas de sous-traitance.

DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
18 avril 2023

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
25 avril 2023

297829



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 03/2023

POUVOIR ADJUDICATEUR

Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue
Place du 8 mai 1945
84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
Téléphone / Télécopie : 04.90.83.17.16 / 04.90.83.65.18
Site internet : www.ville-entraigues.fr
Adresse mail : marchespublics@mairie-entraigues.fr

OBJET DU MARCHÉ : Marché 23.003 - Transformation de l'ancienne caserne des pompiers en école de musique

PROCÉDURE : Marché à Procédure Adaptée conformément au Code de la Commande Publique

TYPE DE MARCHÉ : Marché Public de Travaux

RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION :
Sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

RÈGLEMENT DE CONSULTATION : Oui

JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : précisées dans le règlement de consultation Division en lots : Oui

CRITÈRES DE CHOIX DES CANDIDATURES : L'attribution du marché aura pour fondement les critères suivants, classés par ordre de priorité décroissant :

- Pertinence de la méthodologie d'intervention de chantier : 40%
- Prix des prestations : 35 %
- Critères environnementaux et clauses sociales : 15%
- Expérience du conducteur de travaux et du chef de chantier : 10%

VARIANTES : Non Admises

DATE D'ENVOI DE L'AVIS : Jeudi 13 avril 2023

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : Lundi 15 mai 2023 à 12h00

297824

AVIS DE MARCHÉ

La Commune de Mimet a publié un marché à procédure adaptée pour la rénovation de la toiture de l'école maternelle de la Tour.

La toiture de ce bâtiment communal est en très mauvais état et il est impératif de la rénover pour garantir la sécurité des élèves.

Le dossier de ce marché est consultable sur le site Kleoon et le dépôt d'une offre se fait également sur ce site.

La date limite pour recevoir les offres a été fixée au vendredi 12 mai 2023 midi.

N'hésitez pas à contacter la Mairie de Mimet au 0442126233 pour avoir d'avantage des renseignements.

PUBLIEZ
VOS ANNONCES LÉGALES SUR

www.laprovince-legales.com



SAISIE DE VOS ANNONCES
EN LIGNE



PAIEMENT SÉCURISÉ PAR
CARTE BANCAIRE



RÉCEPTION IMMÉDIATE DE
VOTRE ATTESTATION
DE PARUTION

Contact : avis@laprovince-legales.com
Tél : 04 91 84 80 19

La Provence

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

Publiez vos marchés publics
 • ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
 • ledauphine.vieadministrative-eurolegales.com

CONTACT VAUCLUSE
 04 79 72 78 34
 04 79 72 77 51

EURO LEGALES

VAUCLUSE

Le Journal d'Annonces Légales de référence

AVIS

Enquêtes publiques

PRÉFET DE VAUCLUSE

Avis d'enquête publique

PROJET D'ÉLABORATION DU PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION DU CALAVON-COULON AMONT ET DE SES AFFLUENTS SUIVANT LES COMMUNES D'AVIGNON, CAVALILLON, CASTELLAN, SAINTE-GENÈVE, SAINTE-VALÉRIE, LAZARUS, LAUZ, MAUCO, MAMBERG, MARS, OPPède, ROUSSILLON, RUADES, SAINT-MARTIN-DE-CASTELLAN, SAGNON, SAINT-SATURIN-LES-APTS, VILAIN, VILAIN.

Une enquête publique portant sur le projet d'établissement du plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Calavon-Coulon amont est ouverte pour une durée de 30 jours, du 25 avril 2023 9h00 au 26 mai 17h00.

La commission d'enquête est composée de M. Michel Mori (président) et de MM Guy Baugot et Olivier Jambou.

La Direction Départementale des Territoires de Vaucluse est l'autorité compétente pour toutes les informations peuvent être demandées.

Les 4 maires élus de l'enquête publique, ou peut être consulté le dossier d'enquête sur : Agt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturin-les-Apts. Il sera également disponible sur le site <https://www.vaucluse.fr/legis/consultation-calavon-coulon-apt-les-beaumes-donneux-5748.html>.

Le public peut consulter le dossier et consigner ses remarques sur le registre papier dans l'agence de la commune siège de l'enquête (Agt, Cabrières d'Avignon, Goult et Saint-Saturin-les-Apts), aux heures d'ouverture des mairies, ou à l'adresse par écrit à l'une des 4 mairies à M. le Président de la commission d'enquête, enquête publique - élaboration du PPRI du Calavon-Coulon.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut faire parvenir ses observations par courrier électronique à l'adresse ppri-calavon-coulon@vaucluse.fr ainsi que sur le registre dématérialisé : <https://www.registredemat.com/ppri-calavon-coulon>.

La commission d'enquête se réunira à la disposition du public lors de 4 réunions selon le calendrier suivant :

- le mardi 25 avril de 9h00 à 12h00 à la mairie d'Agt
- le mardi 2 mai de 14h00 à 17h00 à Saint-Saturin-les-Apts
- le mardi 9 mai de 14h00 à 17h00 à Cabrières d'Avignon
- le mardi 15 mai de 14h00 à 17h00 à Saint-Saturin-les-Apts
- le mardi 22 mai de 14h00 à 17h00 à Cabrières d'Avignon
- le mardi 23 mai de 9h00 à 12h00 à Goult
- le vendredi 26 mai de 14h00 à 17h00 à Agt

À l'issue de l'enquête, le préfet de Vaucluse transmettra le rapport et ses conclusions à la commission d'enquête sur 24 communes concernées. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an. Le Président de la direction départementale des territoires de Vaucluse, sur les sites internet : <http://www.vaucluse.gouv.fr> et <https://www.registredemat.com/ppri-calavon-coulon>.

Le préfet de Vaucluse est l'autorité compétente pour approuver par arrêté le plan de prévention du risque d'inondation (PPRI) du Calavon-Coulon amont.

Les services de l'État en Vaucluse
 Direction Départementale des Territoires de Vaucluse
 Service Forêt, Risques et Crises 84005 Avignon cedex 9

COMMUNE D'ALTHEN-DES-PALUDS

Avis
 Approbation de la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°03 du 25 Avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune d'Althen-des-Paluds a approuvé la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée un mois en Mairie.

COMMUNE D'ALTHEN-DES-PALUDS

Avis
 Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°04 du 25 Avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune d'Althen-des-Paluds a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée un mois en Mairie.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Mairie de Cavailon

Avis d'enquête publique

Monsieur le Maire a prescrit, par arrêté n° 2023/50 du 30/03/2023, l'ouverture de l'enquête publique relative au dossier relatif de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vaucluse et Allée de la Sorgue souterraine sur la commune de Cavailon.

L'enquête se déroule à la Maison du Projet, au 445 avenue René Follereau - Cavailon du mardi 2 mai 2023 au mardi 16 mai 2023 inclus du lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le commissaire enquêteur désigné par le Maire de Cavailon est M. Michel CARLIN, géomaticien expert foncier.

Pendant toute la durée de l'enquête soit 15 jours, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses observations, sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la Maison du Projet, en accès gratuit et en dehors des heures de travail, par un poste informatique situé à la maison du projet.

Le dossier sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante <https://www.cavailon.com>

Le public pourra s'adresser directement au commissaire enquêteur lors des permanences qu'il assurera à la Maison du Projet les :

- mardi 2 mai 2023 de 9h00 à 12h00
- mardi 9 mai 2023 de 14h00 à 17h00

Il pourra également adresser ses observations, à l'attention du commissaire enquêteur, par courrier postal, à l'adresse suivante : Mairie de Cavailon, Hôtel de Ville BP 90031 84031 CAVAILON Cedex 9, en joignant à l'adresse suivante : enquête_nouvangeant@ddt.vaucluse.fr

Le commissaire enquêteur visera ces courriers et les annexes au registre, ils seront tenus à la disposition du public.

Les courriers électroniques et les observations reçues par voie postale ne seront pris en compte que pour ceux qui auront été reçus en mairie entre le mardi 2 mai 2023 9h00 et le mardi 16 mai 2023 17h00. Les observations et propositions seront accueillies sur le site internet de la Commune de Cavailon <https://www.cavailon.com>.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir

communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de Cavailon, dès la publication du présent arrêté d'ouverture de l'enquête.

Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche en mairie et en tous lieux habituellement fréquentés à cet effet. Une publication de l'arrêté d'enquête sera faite dans deux journaux locaux quinz jours avant le démarrage de l'enquête et répétée dans les huit premiers jours après le démarrage de l'enquête.

Dans le délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra le dossier d'enquête avec son rapport dans lequel figurent ses conclusions motivées. Ces documents seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Cavailon, pendant un an à compter de leur transmission, et seront également publiés sur le site Internet de la Ville de Cavailon : <http://www.cavailon.com>.

À l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du déblocement partiel de la rue Van Gogh, rue Fontaine de Vaucluse et Allée de la Sorgue souterraine. Il pourra, en vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications.

Plan local d'urbanisme

COMMUNE D'ALTHEN-DES-PALUDS

Avis
 Approbation de la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°03 du 25 Avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune d'Althen-des-Paluds a approuvé la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée un mois en Mairie.

COMMUNE D'ALTHEN-DES-PALUDS

Avis
 Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération n°04 du 25 Avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune d'Althen-des-Paluds a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Cette délibération est affichée un mois en Mairie.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Mairie de Bollène

Avis de publicité

M. Anthony ZILIO, Maire (place Henri Reynaud de la Gardette BP 207 84001 BOLLÈNE) Tél : 04 90 40 51 88 SIRET : 2184271000011 Numéro d'attributions : 2023/09

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : La présente consultation a pour objet la conclusion d'un marché d'entretien des réseaux des eaux pluviales et des réseaux privés de la commune de Bollène.

Le présent marché concerne les prestations de nettoyage et de curage des canalisations des réseaux des eaux pluviales, comprenant les regards, les grilles, les avaloirs et les séparateurs d'hydrocarbures, mais également les équipements privés de la commune non raccordés aux réseaux collectifs (assainissements autonomes, fosses septiques, ...), ou situés sur les terrains communaux privés.

Procédure : Procédure adaptée.

Forme de la procédure : Prédation ouverte en lots : non.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : le devis avec son justification 50% valeur technique de l'offre 10%, Date d'intervention 40%.

Résumé des offres : 22/05/23 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 20/04/2023

Les dépôts de pile doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retirer cet avis intégré, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur <http://www.legifrance.gouv.fr>

RICHERENCHES

Baptême d'Alix



La petite Alix avec ses parents. Photo Le DU/Jean-Marie SILLAC

Alix Perennes, née le 25 avril 2022, a été baptisée ce samedi 29 avril, en l'église paroissiale de Richerenches. C'est le père Dominique Vallon, qui a procédé à la cérémonie. Elle s'est déroulée en présence des parents d'Alix, Cédric et Mathildé Perennes, de son parrain, Thibault Gamma et de sa marraine Lise Jacquemin.

ENTRAIGUES

Laurine et Quentin



Quentin et Laurine se sont mariés. Photo Le DU/Jean-Claude MBERT

Samedi après-midi, à Entraigues-sur-la-Sorgue, ont été unis par le mariage Quentin Alary, agent territorial et Laurine Tibériou, agent social, tous deux domiciliés dans la commune.

C'est Alain Nouveau, adjoint au maire, assisté de Nicolas Parot, qui a recueilli les consentements des nouveaux époux.



VAUCLUSE

Convois funéraires de ce mardi 2 mai

> **AVIGNON**
 Daniel Nicolas, Obèques civiles à 10 h 30 au crématorium d'Avignon. L'urne sera inhumée à 15 h 30 au cimetière Saint-Véran.

> **BÉDARRIDES/SORGUES**
 André Combe née Neyton, Obèques religieuses à 9 h 30 à l'église de Bédarrides, suivies de l'inhumation au cimetière.

> **BOLLÈNE**
 Simone Puel née Pujol, Obèques religieuses à 10 heures à la collégiale Saint-Martin, suivies de la crémation. Pas de plaques.

> **PERNES-LES-FONTAINES/ENTREVEN**
 Janine Scardigli née Etiopie. Cérémonie religieuse à 10 heures à l'église Notre-Dame-de-Nazareth à Pernes-les-Fontaines, suivie de l'inhumation au cimetière.

> **SAINT-SATURIN-LES-APTS**
 Jeannine Jean née Allemand. Cérémonie religieuse à 10 h 30 à l'église Saint-Etienne, suivie de l'inhumation au cimetière.

MONTEUX

Décès de Marie-Thérèse Godard

Marie-Thérèse Godard avait célébré ses 100 ans en août dernier entourée de l'affection des siens et des responsables de la section de l'Amicale des Donneurs de sang bénévoles de Montoux qu'elle avait créée en 1970 et présidée durant plus de 40 ans. Elle est décédée le 28 avril 2023, après avoir marqué par ses actions et son dévouement, la vie locale.

Pour le don du sang, elle avait déployé une énergie considérable, obtenant, avec son équipe, de remarquables résultats, favorisant la création d'autres sections. Marie-Thérèse Godard a été aussi pendant plus de 20 ans au conseil d'administration de l'union départementale des Donneurs de sang. Elle a joué aussi un rôle important au sein de la naissance Joseph Gontier dont elle a été la vice-présidente durant de nombreuses années.

Toujours soucieuse des autres, celle qui avait été secouriste, avait apporté son aide lors de l'éplosion des Es Paggiari en 1977. Elle avait reçu de nombreuses distinctions : elle s'était vu notamment attribuer le grade com-



Marie-Thérèse Godard s'était pleinement impliquée dans le don du sang.

mmander du mérite du sang, la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur.

En 2016, Marie-Thérèse Godard avait également été nommée citoyen d'honneur de la ville de Montoux par le maire Christian Gros.

Les obsèques de Marie-Thérèse Godard auront lieu le vendredi 5 mai à 10 h 30 à l'église de Montoux.

CARNET DU JOUR (REPRODUCTION INTERDITE)

Chers lecteurs et partenaires du Funéraire,

Le 4 mai vous découvrirez la nouvelle présentation de la rubrique Carnet.

Pour la préparer au mieux, l'horaire de brouillage des publications d'avis de décès sera exceptionnellement avancé à 16h30 les 3, 4 et 5 mai.

Merci pour votre fidélité.

Monsieur Pierre ESTELLON
 survenu le 29 avril 2023 à l'âge de 84 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 03 mai 2023 à 10h30 en l'église de Montoux. Suivre de l'inhumation au cimetière de Montoux.

La famille tient à remercier par avance toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages, s'associeront à sa peine.

Monsieur Estellon repose en la Maison Funéraire Bardon - de Pernes-les-Fontaines.

Monsieur Alain DUPLAN
 survenu à l'âge de 79 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le mercredi 3 mai 2023 à 15 heures au cimetière de Montoux.

Madame Marie-Thérèse GODARD
 née HOMMAGE
 Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur du Mérite du Sang, Citoyenne d'honneur de la ville de Montoux.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 mai 2023, à 10h30, en l'église de Montoux. Marie-Thérèse repose à l'Aphanée de Carpentras.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Orange, Brieau.
 Mme Lucienne VILLARET née POUJOL, Christine VILLARET, Laurine et Florence VILLARET et leurs familles GAY, BONNAUD, VILLARET, AYRAL, ont le douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques VILLARET
 ancien directeur de l'école des Sables survenu le 27 avril 2023, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mai à 11 heures, au centre funéraire du Couduolet. La famille ne reçoit pas.

Elle remercie très sincèrement toutes les personnes qui prendront part à leur peine et leur manifesteront leur sympathie. Ni fleurs ni plaques mais un don pour la Recherche Médicale pourra être fait à l'issue de la cérémonie.

Montoux.
 Ses enfants, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, vous font part du décès de

Madame Marie-Thérèse GODARD
 née HOMMAGE
 Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Commandeur du Mérite du Sang, Citoyenne d'honneur de la ville de Montoux.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 5 mai 2023, à 10h30, en l'église de Montoux. Marie-Thérèse repose à l'Aphanée de Carpentras.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

Orange, Brieau.
 Mme Lucienne VILLARET née POUJOL, Christine VILLARET, Laurine et Florence VILLARET et leurs familles GAY, BONNAUD, VILLARET, AYRAL, ont le douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jacques VILLARET
 ancien directeur de l'école des Sables survenu le 27 avril 2023, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 5 mai à 11 heures, au centre funéraire du Couduolet. La famille ne reçoit pas.

Elle remercie très sincèrement toutes les personnes qui prendront part à leur peine et leur manifesteront leur sympathie. Ni fleurs ni plaques mais un don pour la Recherche Médicale pourra être fait à l'issue de la cérémonie.

Président : Philippe Carli
 Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
 Rédacteur en chef : Guy Abonnec

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
 Capital : 24 769 520 €
 Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
 Siège social : 650 route de Valence 38913 Veurey Cedex du 14 juin 1945
 Fax 04 76 85 80 20
 ledauphine.com
 PubliCité: GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
 Commission paritaire n° 04 26 C 83387
 ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
 Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
 Tirage moyen 247 410 exemplaires
 Origine du papier : France
 Taxe de fibres recyclées : 83,5%
 Écotribution : Plat 0.01 Kg/tonne de papier.
 Auditeur mesuré par AFD/PRESSE

ACPM
 100-2014

PEFC
 100-2014

EURO LEGALES

marchés publics

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

>> CONTACT : Anissa TRUCHOT
 04 77 81 94 25
anissa.truchot@leddauphine.com

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 45.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarèmes aux entreprises
- Correspondances
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / modification
- Données Entreprise

+ de 200.000 Entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

leddauphine.marchespublics-eurolegales.com